

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
17 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois septembre à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
23 septembre 2025

Etaient présents : Christian Asse, Jérémie Roseau, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Delphine Besson, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29	
Présents :	20	
Pouvoir :	3	<u>Excusés</u> : Sandrine Boire, Marinette Lebon, Jean-Michel Eude, Corentin Riou, Emmanuelle Isabelle, Béatrice Gautier,

Votants :	23	<u>Absents</u> : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Julie Morin,
-----------	----	--

Pouvoirs :
Sandrine Boire a donné pouvoir à Christian Asse
Marinette Lebon a donné pouvoir à Edith Aubert
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Jérémie Roseau

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_09_13

PRÊT 1 500 000 EUROS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION POUR LA CREATION D'UN PÔLE D'ANIMATION NUMÉRIQUE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2337-3,

VU le Budget Primitif voté le 18 mars 2025, par délibération DEL2025_03_19,

VU l'avis favorable de la commission des finances du 23 septembre 2025.

Considérant que par sa délibération DEL2023_05_04, le conseil municipal a décidé la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension pour la création d'un Pôle d'Animation Numérique,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE** de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne du Prêt d'un montant total de 1 500 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1**Ligne du Prêt :** PRUAM**Enveloppe :** PRU PVD**Montant :** 1 500 000 euros**Durée de la phase d'amortissement :** 25 ans**Périodicité des échéances :** Trimestrielle**Index :** Livret A**Taux d'intérêt actuariel annuel :** Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0,60 %**Révision du taux d'intérêt à chaque échéance :** en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt ne puisse être inférieur à 0%**Typologie Gissler :** 1A**Profil d'amortissement :** Amortissement Prioritaire**Modalité de révision :** « simple révisabilité » (SR)**Taux de progressivité de l'échéance :** 0%**Pénalité de dédit :** 1%**Commission d'instruction :** 900 euros**Condition de remboursement anticipé volontaire :** Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser seul tous les actes de gestions utiles y afférent.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,



Anne-Claire POIGNARD

Le Maire



Yves DESHAYES